

Motion 2517

pour la création d'un registre cantonal des implants

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la publication de l'enquête « Implant Files » ;
- l'absence de traçabilité de ces implants ;
- l'absence d'un système d'alerte lors de problèmes techniques ou médicaux de ces implants ;
- le nombre considérable d'effets secondaires sur la santé et de décès liés ces implants ;
- leurs coûts non négligeables pour le système de santé ;
- les plaintes de nombreux patients ;
- les souffrances physiques et morales engendrées par des implants défectueux ;
- l'augmentation exponentielle des interventions chirurgicales pour la mise en place d'implants à but exclusivement esthétique,

invite le Conseil d'Etat

à créer un registre cantonal des implants.